

MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 septembre 2024
à la salle du conseil, située au 12, rue Hôtel-de-Ville à Tingwick**

Sont présents : M. Réal Fortin, maire (19 h)
M. Sylvain Hinse, conseiller (19 h)
Mme Suzanne Gagnon, conseillère (19 h)
MM. Mario Hinse, conseiller (19 h)
Pierre-André Arès, conseiller (19 h)

Sont absents : MM. Denis V. Lachance, conseiller
Charles Rioux, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h par le maire, Réal Fortin. Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière, agit à titre de greffière.

2024-09-293

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Considérant que l'ajout des sujets suivants est demandé :

- ✓ Annuler résolution numéro 2024-06-225 « Participation financière rénovation Pavillon sportif Cégep de Victoriaville (2 \$ par personne pour 5 ans) »
- ✓ Prix taillage haies de cèdres Pavillon Armand-Rousseau : 1 400 \$
- ✓ COPERNIC : proposition de projet nettoyage de berges bassins versants Rivière Nicolet
- ✓ Demande programme d'aide à la voirie locale pour l'année 2025
- ✓ Confirmation programme PRABAM : aucune réclamation
- ✓ Prix refaire toit entrée service de garde/bibliothèque : Construction M. Pellerin inc. : 1 036.85 \$
- ✓ Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

REMISE TRIO ÉTUDIANT DESJARDINS POUR L'EMPLOI : MESDAMES ALICIA SIMONEAU, ÉLÉONORE GUÉVIN-ROY ET ELSA BOISSONNEAULT

Le maire, Réal Fortin, rend un hommage, félicite et remet respectivement aux récipiendaires Mesdames Alicia Simoneau, Éléonore Guévin-Roy et Elsa Boissonneault (absente lors de la remise de la bourse), une bourse Trio étudiant Desjardins pour l'emploi.

RAPPORT CONSEILLER RESPONSABLE DE DOSSIERS

Le conseiller, Sylvain Hinse

- Cinéma plein air : compte-rendu; entre autres belle température et bonne participation
- Activité de boîte à savon le 14 septembre, foodtruck sur place
- Frissons au Sentier à venir, période de recrutement 2^e édition

La conseillère, Suzanne Gagnon

- Sentier : projet d'électrification terminé; renouvellement de subvention du député Rayes

Le conseiller, Mario Hinse

- À venir, réunion de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs

Le conseiller, Pierre-André Arès

- Partenaires 12-18 : collecte de canettes, belle participation de la

population

Le maire, Réal Fortin

- Compte-rendu sur les changements majeurs dans la gestion des matières résiduelles
- Rencontre d'information et discussions avec les agriculteurs, début novembre
- Nouveau règlement établi à la MRC sur les éoliennes, Tingwick n'en fait pas partie
- Activité à venir : skatejam le 7 septembre
- Mme Jeanne d'Arc Rioux Comtois, doyenne de la municipalité, a célébré ses 103 ans et demeure encore dans sa résidence

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS VERBAL DU MOIS D'AOÛT 2024

Considérant qu'il y a lieu de modifier la résolution numéro 2024-08-266 concernant l'achat de ponceaux : *Remplacer Ferme Guymari par Ferme R.D.A. Rioux inc.*;

Considérant qu'il y a lieu d'annuler la résolution numéro 2024-06-225 « Participation financière rénovation Pavillon sportif Cégep de Victoriaville (2 \$ par personne pour 5 ans) »

2024-09-294

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'AOÛT 2024

Considérant que les membres du Conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 août 2024 dans les délais légaux;

Considérant qu'il y a lieu de modifier la résolution numéro 2024-08-266 concernant l'achat de ponceaux : *Remplacer Ferme Guymari par Ferme R.D.A. Rioux inc.*;

Considérant qu'il y a lieu d'annuler la résolution numéro 2024-06-225 « Participation financière rénovation Pavillon sportif Cégep de Victoriaville (2 \$ par personne pour 5 ans) »

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 5 août 2024 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-295

ADOPTION DES COMPTES

Fournisseur	Description	Montant
Air Liquide Canada	Accessoire pour soudure	196.84 \$
Aréo-Feu	Achat adaptateur pour boyau et gants	110.66 \$
Bojak	Location d'équipement ponceau route du 2e au 3e rang, Chemin de l'Aqueduc et rang 7	2 065.93 \$
Camping de la rivière Nicolet	Sortie camp de jour (366.43\$ payable par Municipalité de Chesterville)	1 007.41 \$
Campings lac Georges	Sortie camp de jour	644.18 \$
Centre du Camion Gauthier	Carnet ronde de sécurité	37.25 \$
Centre du pneu usagé Warwick	Achat pneu remorque	203.91 \$
Chantale Ramsay	Achat support bac eau de pluie	172.38 \$
Couture Timber Mart	Achat ponceaux et accessoires Chemin de l'Aqueduc, route du 2e au 3e rang, rang 7 et achat d'asphalte froide	11 120.39 \$

Cyr Système	Pièces branchement pompe incendie	450.70 \$
Domaine Enchanteur	Sortie camp de jour	984.24 \$
Émy Roy	Achat camp de jour	96.34 \$
Entreprise MO	Location pelle, camions, fardier etc... ponceau rang 6, ponceau Chemin du Mont-Gleason, fossés route du 5e au 6e rang, ponceau route du 5e au 6e rang, creusage de fossés rang 6, ponceau route du 2 au 3e rang et ponceau rang 7	34 869.00 \$
Équipements JDR	Pièces réparation Kubota	5.74 \$
Équipements ProVicto	Achat souffleur à feuille et accessoire tondeuse et fouet	323.00 \$
Fortier Tourigny, huissiers de justice	Transmission avis d'infraction urbanisme	103.89 \$
Gaudreau Environnement	Livraison bac brun 2001, rang 6 et vidange fosse septique	388.80 \$
Gleason	Évènement gastronomie & après-ski	517.39 \$
Groupe FJH	Location niveleuse	6 585.77 \$
Hydraulique Vigneault	Réparation Kubota	375.23 \$
Guylaine Bergeron	Achat refroidisseur	243.74 \$
Isabelle Lemieux	Remboursement loisirs Victoriaville	1 297.70 \$
Jambette	Balancoire Parc à l'ombre des Pins	28 408.29 \$
Javel Bois-Francis	Chlore aqueduc	1 810.86 \$
JC Électrique	Électrification Sentier Les Pieds d'Or (6 300\$ remboursé par le Sentier)	38 198.72 \$
J. Marc Laroche, entrepreneur électricien	Réparation lumières édifice administratif	142.00 \$
Kopers	Perte de communication aqueduc suite aux réparations du clochers de l'église	1 289.15 \$
Marguerite Blanchette	Achat camp de jour	26.42 \$
Marquage Traçage Québec	Lignage de rue	4 059.06 \$
Maureen Martineau	Achat livre bibliothèque	50.00 \$
O-Volt Trois-Rivières	Sortie camp de jour	1 138.26 \$
Partenaire 12-18	Don skatejam	1 100.00 \$
Plomberie Denis Carignan	Déboucher ponceau Chemin de Kingsey	747.00 \$
Roger Grenier	Réparation camion #6 et location équipement ponceau	108.48 \$
Sani Bleu	Location toilette Pavillon Armand-Rousseau	241.45 \$
Sel Icecat	Calcium	62 228.62 \$
Table de concertation pour les personnes Aînées de la MRC d'Arthabaska	Achat 2 billets et partenaires journée des aînées 2024	90.00 \$
Techni-Consultant	Consultant projet Pavillon Armand-Rousseau	2 957.04 \$
WN Évènement	Cinéma plein air	4 713.98 \$
Total		209 109.82 \$

En conséquence, sur proposition du conseiller Mario Hinse, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse, il est résolu d'acquitter les comptes pour une somme

globale de 209 109.82 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La directrice générale et greffière-trésorière, Chantale Ramsay dépose la liste des comptes du mois d'août 2024 relatifs à sa délégation de pouvoir pour un montant total de 155 613.22 \$. Cette liste a été remise à tous les membres du conseil le 29 août 2024.

INSPECTEUR MUNICIPAL

2024-09-296

Achat 3 pneus remorque : 177.35\$/pneu

Il est proposé par la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise l'achat de 3 pneus de remorque au coût de 177.35 \$/chacun.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-297

Embauche de M. Denis Baril à titre de conducteur de camion de déneigement

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès et résolu d'embaucher M. Denis Baril pour effectuer le déneigement pendant la saison hivernale 2024-2025. Le salaire sera déterminé selon l'échelle salariale en vigueur.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-298

Embauche ingénieur construction d'une aire de virage dans la rue Simoneau

Il est proposé par le conseiller Mario Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon et résolu d'embaucher la firme d'ingénierie et de conception EXP dans le projet de construction d'une aire de virage pour les camions des services publics dans la rue Simoneau selon leur offre de service au coût de 15 790\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-299

Demande de soumission sel à déglacage

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumissions pour l'approvisionnement en sel de déglacage pour la saison hivernale 2024-2025. La Municipalité de Tingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-300

Demande de soumission sable à déglacage

Il est proposé par la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick demande des soumissions pour l'approvisionnement en sable de déglacage pour la saison hivernale 2024-2025. La Municipalité de Tingwick ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-301

Achat petite pierre pour le déneigement

Il est proposé par le conseiller Mario Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon et résolu d'effectuer l'achat de petite pierre d'Entreprise M.O. inc. pour la saison hivernale 2024-2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Présentation offre d'achat vieux fluorescents garage municipal
La résolution numéro 2024-09-302**

Considérant qu'à la suite de l'appel de soumission pour la vente de vieux fluorescents du garage municipal par la municipalité, une seule offre a été déposée sous enveloppe scellée ;

- M. Denis Baril : 112 \$

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu d'accepter l'offre faite par M. Denis Baril au montant de 112 \$ pour l'achat de vieux florescents du garage municipal.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-303 Rechargement 1 km rang 7 direction Danville

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon et résolu d'effectuer le rechargement du rang 7, direction Danville, sur une distance de 1 km par l'entrepreneur Groupe FJH Construction inc. au taux de 22.25 \$/tm.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-304 Vente vieille faucheuse

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu d'autoriser la Municipalité de Tingwick à vendre par soumission la vieille faucheuse.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-305 Approbation remplacement d'urgence ponceau rang 7

Il est proposé par la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick procède au remplacement du ponceau du rang 7 en urgence car il est dangereux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-306 Achat pneus d'hiver : F150

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise la directrice générale à effectuer l'achat de pneus d'hiver pour la camionnette F150 au prix le plus bas.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-307 Vente débroussailleuse Kubota

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Pierre-André Arès et résolu d'autoriser la Municipalité de Tingwick à vendre par soumission la débroussailleuse Kubota.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-308 Demande de participation financière pavage cour de l'église

Considérant les pourparlers intervenus à l'égard d'éventuels travaux de

réparation de pavage de la cour de l'église et du CPE;

Considérant que cette dépense n'était pas prévue au budget 2024;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que l'équipe de voirie effectue le pavage manuel temporaire de la cour de l'église pour cet automne et que cette dépense soit discutée lors de l'étude du budget 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-309

Prix taillage haies de cèdres Pavillon Armand-Rousseau : 1 400\$

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon et résolu de retenir les services de M. Roger Bergeron pour le taillage des haies de cèdre au Pavillon Armand-Rousseau pour la somme de 1 400 \$, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-310

COPERNIC : proposition de projet nettoyage de berges bassins versants Rivière Nicolet

Attendu que l'organisme de Concertation pour l'eau des bassins versants de la Rivière Nicolet (COPERNIC) offre de l'accompagnement sur la gestion des milieux humides et hydriques;

Considérant que COPERNIC propose un projet de nettoyage de berges de bassins versant de la Rivière Nicolet et qu'elle se tient responsable du financement de l'activité;

Considérant que l'objectif de cette initiative de COPERNIC est de contribuer à la préservation de l'environnement et de la ressource en eau en nettoyant les berges sur le bassin versant de la Rivière Nicolet;

Attendu que cette proposition répond aux besoins de la Municipalité de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Mario Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte la proposition de projet de nettoyage de berges de bassins versant de la Rivière Nicolet.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-311

Demande programme d'aide à la voirie locale pour l'année 2025

Considérant que le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures du réseau routier local et municipal dont elles ont la responsabilité;

Considérant que les membres du Conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme et s'engagent à les respecter;

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent les routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10

des modalités qui s'appliquent;

Considérant que la Municipalité de Tingwick choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux;
- l'offre de service détaillant les coûts (gré à gré)
- le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel offres)

Considérant que la chargée de projet de la municipalité, Madame Chantale Ramsay, directrice générale, représente cette dernière auprès du ministère dans le cadre de ce dossier;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon et résolu que le Conseil de la Municipalité de Tingwick autorise la présentation d'une demande d'aide financière, confirme son engagement et à respecter les modalités d'application en vigueur, reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée, et certifie que Madame Chantale Ramsay, directrice générale est dûment autorisée à signer tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

- ✓ Ministre des Transports et de la Mobilité durable : Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), approbation d'aide financière accordée du Volet entretien année 2024
- ✓ Association régionale de loisir pour personnes handicapées du Centre-du-Québec : Remerciement au soutien financier

ADMINISTRATION

2024-09-312

60^e anniversaire de fondation de la Garde Paroissiale St-Patrice de Tingwick inc. 15 septembre 2024 : demande d'aide financière

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick appui financièrement l'activité de la Garde Paroissiale St-Patrice dans le cadre du 60^e anniversaire de fondation qui aura lieu le 15 septembre 2024, pour un montant de 1 100 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-313

Renouvellement entente services juridiques pour l'année 2025 : Cabinet Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L

Attendu que le cabinet Therrien, Couture, Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. a présenté à la Municipalité de Tingwick une offre de services professionnels pour l'année 2025;

Attendu que cette offre répond aux besoins de la Municipalité de Tingwick;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu que la Municipalité de Tingwick accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien, Couture, Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. pour l'année 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-314

Demande de soutien pour Centraide Centre-du-Québec et participation au mois de la Philanthropie

Considérant que Centraide Centre-du-Québec se consacre à la lutte contre la

pauvreté et l'exclusion sociale en soutenant un réseau d'organismes communautaires essentiels à l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus vulnérables de notre région;

Considérant qu'afin de maximiser l'impact et la poursuite dans leur mission, Centraide Centre-du-Québec demande le soutien de don corporatif;

Considérant que dans le cadre du mois de la Philanthropie, désignant le sentiment qui pousse les personnes à venir en aide aux autres, la Municipalité de Tingwick est invitée à encourager la population à contribuer à la campagne à travers une communication dédiée dans le bulletin municipal;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu de refuser la demande de soutien financier pour Centraide Centre-du-Québec;

Que le Conseil autorise la participation de la Municipalité de Tingwick au mois de la Philanthropie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-315

Gleason : demande de partenariat Gleason en couleurs 28-29 septembre, 5-6-12-13 et 14 octobre 2024

Considérant que le Mont-Gleason est situé sur le territoire de Tingwick;

Considérant que l'événement Gleason en couleurs qui aura lieu sur trois fins de semaine, le 28-29 septembre, 5-6 et 12-13-14 octobre;

Considérant qu'afin d'assurer la réussite de l'événement, la Municipalité de Tingwick est invitée à devenir partenaire majeur d'un plan de visibilité d'une valeur de 2 500 \$:

- Logos de la municipalité sur diverses affiches, page web d'événement, diverses publications, réseaux sociaux, mention spéciale de la municipalité lors de la publication principale de l'événement;
- 10 billets pour accès à la remontée quadruple pendant Gleason en couleurs
- 2 forfaits pour 2 adultes et 2 enfants pour la zone des glissades de TUBE

En conséquence, sur proposition du conseiller Mario Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu d'accepter la demande de partenariat Gleason en couleurs le 28-29 septembre, 5-6 et 12-13-14 octobre, comme partenaire majeur d'un montant de 2 500 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2024-09-316

Présentation soumission architecte projet reconstruction de la patinoire extérieure et ajout de locaux et d'un toit

Considérant que la Municipalité désirait recevoir des propositions pour les services professionnels en architecture nécessaires à l'élaboration du concept de reconstruction de la patinoire extérieure, l'ajout de locaux et d'un toit;

Considérant que la Municipalité souhaite que la patinoire soit couverte et sur une dalle de béton avec des espaces/locaux (aire de repas/bar/terrasse, toilettes, vestiaire et local de rangement) ainsi qu'un stationnement;

Considérant qu'il est prévu que la réalisation du contrat se déroule en 2024 et possiblement en 2025;

Considérant que lors de l'ouverture des soumissions le 22 août dernier, une seule des quatre firmes invitées a déposé ses documents avant la date et l'heure limite soit Bilodeau Baril Leeming Architectes (Gésarco inc.) au montant de 24 960 \$, plus les taxes applicables.

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Mario Hinse, il est résolu que le contrat soit octroyé à la firme Bilodeau Baril Leeming, architectes.ca dans le projet de reconstruction de la patinoire extérieure et ajout de locaux et d'un toit, pour un montant de 24 960 \$, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-317 Prolongation supplémentaire période probatoire Alain Turcotte 1 mois : période supplémentaire d'évaluation

Considérant qu'Alain Turcotte occupe le poste d'inspecteur municipal depuis avril 2023;

Considérant que ce dernier est présentement en arrêt de travail pour congé de maladie et qu'une expertise est en cours;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu de prolonger la période probatoire d'Alain Turcotte d'un mois, période supplémentaire d'évaluation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-318 Escouade Gleason : 4 soirs en 2025

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de participer à l'Escouade Gleason pour 4 soirs en 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-319 Journée neige 2025 : École Saint-Cœur-de-Marie

Il est proposé par la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Mario Hinse et résolu d'informer l'école Saint-Cœur-de-Marie de sa participation à la Journée neige pour l'année 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-320 Demande aide financière Fabrique St-Patrice de Tingwick : 1 000\$: spectacle d'opéra le 28 septembre 2024

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée le conseiller Sylvain Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick accepte de verser une somme de 1 000 \$ à titre d'aide financière pour le spectacle d'opéra le 28 septembre 2024.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-321 Budget Frissons au sentier : 1 100 \$

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick octroi un budget n'excédant pas 1 100 \$, pour l'activité le *Sentier des Frissons* qui aura lieu le 26 octobre 2024 au Sentier Les Pieds d'Or.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-322 Facturation supplémentaire réparation toit bureau et caserne : prix bardeaux : 362.88 \$: Les Couvertures Therrien Pellerin inc.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon et résolu que la Municipalité de Tingwick refuse la facturation supplémentaire de prix de bardeaux de 362.88 \$ de Couvertures Therrien Pellerin inc., pour la réparation du toit du bureau et de la caserne; considérant la soumission déposée préalablement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**Journée de prévention des incendies et visite des édifices municipaux :
samedi le 5 octobre de 9h à midi
La résolution 2024-09-323**

Il est proposé par le conseiller Pierre-André Arès, appuyée le conseiller Sylvain Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick autorise la Journée de prévention des incendies ainsi que la visite des édifices municipaux, samedi le 5 octobre de 9h à midi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-324

Remise subvention service de proximité : dépanneur

Considérant que Madame Valérie Desrochers exploite un dépanneur, soit le Dépanneur Tingwick, sur le territoire de la municipalité;

Considérant que l'immeuble dans lequel est exploité le dépanneur appartient à Madame Desrochers;

Considérant que ce commerce de proximité est un service important pour les citoyens de la municipalité et qu'il doit être maintenu;

Considérant que services du dépanneur sur le territoire de la municipalité et que le maintien de celui-ci générera des revenus de taxes;

Considérant que la municipalité peut, en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales, accorder une aide financière à toute personne qui exploite une entreprise du secteur privé et qui est le propriétaire ou l'occupant d'un immeuble autre qu'une résidence;

Considérant que la Municipalité de Tingwick accepte d'accorder une aide financière à Madame Desrochers pour permettre le maintien de l'établissement commercial connu sous le nom de Dépanneur Tingwick puisque les services offerts permettent de répondre aux besoins des citoyens de la Municipalité;

Considérant que le conseil municipal juge approprié d'accorder une aide financière;

Que la Municipalité de Tingwick accorde une aide financière à Madame Valérie Desrochers pour permettre le maintien et l'exploitation de l'établissement commercial connu sous le nom de Dépanneur Tingwick, selon les modalités suivantes

1. L'aide financière accordée est d'un montant total de 25 000 \$, payable à raison de 1 000 \$ par mois sur une période de vingt-cinq (25) mois, laquelle aide sera répartie annuellement de la façon suivante:
 - 3 000 \$ pour l'année financière 2024;
 - 12 000 \$ pour l'année financière 2025;
 - 10 000 \$ pour l'année financière 2026;
2. L'aide financière, au montant de 1 000 \$ par mois, est versée le 1^{er} jour de chaque mois, à compter du 1^{er} octobre 2024 et ce, jusqu'au 1^{er} octobre 2026, à la condition que les modalités prévues à la présente résolution soient entièrement respectées;
3. L'aide financière est conditionnelle à ce que le propriétaire de l'immeuble ait payé toutes les taxes foncières dues à la municipalité;
4. L'aide financière est conditionnelle à ce que l'entreprise maintienne ses activités sur le territoire de la municipalité pendant toute la durée des versements;
5. L'aide financière est conditionnelle à ce que l'établissement commercial connu sous le nom de Dépanneur Tingwick soit ouvert sept (7) jours sur sept (7), entre 7h à 21 h à tous les jours;

6. L'aide financière est également conditionnelle à ce que l'établissement commercial connu sous le nom de Dépanneur Tingwick offre une place, dans ses étalages, pour la vente des produits du terroir des producteurs intéressés à vendre leurs produits dans cet établissement;
7. L'aide financière est également conditionnelle à ce que l'établissement commercial connu sous le nom de Dépanneur Tingwick conserve les permis et licences de la SAQ pour les boissons alcoolisées et celui de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour les systèmes de loteries;
8. Advenant que Madame Valérie Desrochers décidait de cesser l'exploitation de l'établissement commercial connu sous le nom de Dépanneur Tingwick avant l'expiration de cette période de vingt-cinq (25) mois, ou qu'elle ne remplissait pas les conditions prévues à la présente résolution pour le versement de l'aide financière, la municipalité cessera de verser les montants mensuels restant.

Le conseiller Sylvain Hinse mentionne son désaccord à la remise de subvention à un entrepreneur privé;

Conséquemment au désaccord précité, le maire demande le vote :

Madame Suzanne Gagnon, en faveur
Monsieur Mario Hinse, en faveur
Monsieur Pierre-André Arès, en faveur

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick autorise la remise de subvention de service de proximité pour le dépanneur.

Adoptée à la majorité des conseillers présents.

2024-09-325

Facturation Gaudreau environnement : déplacement inutile fosse septique Parc de la station

Considérant les délais laissé par Gaudreau environnement pour le dégagement des couvercles de la fosse septique située au Parc de la Station;

En conséquence, sur proposition de la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse, il est résolu que la Municipalité de Tingwick refuse la facturation de Gaudreau environnement pour le déplacement inutile de la fosse septique du Parc de la Station.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-326

Confirmation programme PRABAM : aucune réclamation

Considérant que la Municipalité de Tingwick s'est vu octroyer une subvention dans le cadre du Programme PRABAM;

Considérant que ladite subvention n'a pas été utilisée;

En conséquence, sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par la conseillère Suzanne Gagnon, il est résolu que la Municipalité de Tingwick confirme qu'aucune réclamation ne sera faite dans le cadre du Programme PRABAM.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2024-09-327

Prix refaire toit entrée service de garde/bibliothèque : Construction M. Pellerin inc. : 1 036.85 \$

Considérant que le toit de l'entrée du service de garde/bibliothèque doit être refait;

Considérant qu'une soumission a été demandée à un entrepreneur :

- o Construction M. Pellerin inc. : 1 036.85 \$, plus taxes applicables

En conséquence, sur proposition du conseiller Pierre-André Arès, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu d’accepter l’offre de Construction M. Pellerin inc. au prix précédemment décrit pour la réfection du toit de l’entrée du service de garde/bibliothèque.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

2024-09-328

Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d’incivilité au travail

Considérant que toute personne a le droit d’évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

Considérant que la Loi sur les normes du travail prévoit notamment l’obligation pour tout employeur d’adopter et de rendre disponible une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

Considérant que la Municipalité de Tingwick a adopté une telle politique le 5 août 2013 et qu’une mise à jour s’impose à la suite de l’adoption de la Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu du travail;

Considérant que la Municipalité de Tingwick s’engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s’apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l’incivilité au travail, ainsi qu’à responsabiliser l’ensemble de l’organisation en ce sens;

Considérant que la Municipalité de Tingwick ne tolère ni n’admet quelque forme de harcèlement, de violence ou d’incivilité dans son milieu de travail;

Considérant qu’il appartient à chacun des membres de l’organisation municipale de contribuer et de promouvoir au maintien d’un milieu de travail sain;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Suzanne Gagnon, appuyée par le conseiller Sylvain Hinse et résolu que la Municipalité de Tingwick abroge la Politique de tolérance zéro pour le maintien d’un milieu de travail sain et sécuritaire pour tous de la Municipalité de Tingwick adoptée le 5 août 2013 par sa résolution numéro 2013-08-313.

Que la Municipalité de Tingwick adopte la *Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d’incivilité au travail*.

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, Réal Fortin invite les citoyens à la période de questions.

Une question est posée sur le sujet suivant : Pavage cour de l’église.

2024-09-329

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Considérant que les sujets à l’ordre du jour sont épuisés;

En conséquence sur proposition du conseiller Sylvain Hinse, appuyée par le conseiller Mario Hinse, il est résolu que la présente séance soit close. (20 h 05).

Adoptée à l’unanimité des conseillers présents.

%%%%%%%%%

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, Chantale Ramsay, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Tingwick, atteste par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles pour rencontrer les dépenses décrites aux résolutions numéros : 2024-09-295, 2024-09-296, 2024-09-297, 2024-09-298, 2024-09-299, 2024-09-300, 2024-09-301, 2024-09-303, 2024-09-305, 2024-09-306, 2024-09-308, 2024-09-309, 2024-09-312, 2024-09-313, 2024-09-315, 2024-09-316, 2024-09-318, 2024-09-319, 2024-09-320, 2024-09-321, 2024-09-323, 2024-09-324 et 2024-09-327

Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière trésorière

%%

Chantale Ramsay
Directrice générale et
greffière trésorière

Réal Fortin
Maire

%%

Je, Réal Fortin, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.

Réal Fortin, maire

%%